COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6ÈME EDITION DE L'HARMONIE MUTUELLE FRIDAY

HARMONIE MUTUELLE POURSUIT L'ÉLARGISSEMENT DU DISPOSITIF AUX ATTELLES ET ORTHÈSES ET EMBARQUE PLUS DE 200 ENTREPRISES

Paris, le 18/11/2026 – ***Forts du succès des cinq premières éditions de l'Harmonie Mutuelle Friday, qui ont permis de collecter plus de 31 000 dispositifs médicaux[1], Harmonie Mutuelle et Écouter Voir lancent, du 27 novembre au 28 décembre 2026, la sixième édition de leur campagne de collecte et de reconditionnement de montures de lunettes. Cette année encore, Harmonie Mutuelle poursuit l'élargissement de sa démarche aux attelles et orthèses, dans 31 agences, en partenariat avec Redeem Medical. L'opération se présente comme une alternative responsable au Black Friday, en encourageant une consommation sobre et à impact positif sur la santé. Cette nouvelle édition de l'Harmonie Mutuelle Friday s'inscrit, par ailleurs, dans un contexte réglementaire inédit : l'arrêté du 26 février 2026 encadre, pour la première fois, l'activité de remise en bon état d'usage des dispositifs médicaux. Une nouvelle étape structurante pour cette filière à laquelle Harmonie Mutuelle contribue activement depuis 2021.***

PLUS DE 200 ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS MOBILISÉES PARTOUT EN FRANCE POUR LA COLLECTE DE LUNETTES

Sur l'ensemble du territoire, **plus de 200 structures privées et associatives sont invitées à relayer cette année encore la collecte** auprès de leurs collaborateurs, clients et partenaires. Les entreprises et associations qui souhaitent participer pourront également rejoindre l'opération à tout moment. **Chaque structure participante mettra à disposition une urne en carton recyclé,** destinée à recueillir les montures de lunettes usagées, **avant de la remettre à l'un des points de collecte partenaires** (une agence Harmonie Mutuelle ou un magasin du réseau Ecouter Voir). Les structures engagées pourront, si elles le souhaitent, poursuivre la collecte tout au long de l'année.

Comme lors des éditions précédentes, **chacun pourra également déposer directement ses équipements endommagés ou inutilisés dans l'un des points de collecte de l'opération** : près de 200 agences Harmonie Mutuelle et 700 magasins du réseau Écouter Voir.

LA COLLECTE D'ATTELLES ET D'ORTHÈSES USAGÉES SE POURSUIT

Alors que 60 millions d'attelles et d'orthèses finissent généralement consignées dans les placards[2], **Harmonie Mutuelle avait lancé, en 2024, une expérimentation pilote, avec Redeem Médical, dans une agence Harmonie Mutuelle des Pays-de-la-Loire**. À cette occasion, **300 attelles et orthèses ont pu être collectées**. Forte de ce premier succès, **l'opération s'est étendue en 2025 à 29 agences**, permettant de collecter **400 attelles et orthèses, dont 41% ont été remises en bon état d'usage** par Redeem Medical.

Pour cette sixième édition, **le dispositif s'élargit à 31 agences répertoriées sur la page dédiée.** . Chacun pourra ainsi venir y déposer ses attelles et orthèses usagées ou inutilisées (genouillère, coudière, collier cervical, ceinture lombaire, etc.).

« Trop de dispositifs médicaux dorment encore dans nos placards alors qu'ils pourraient être utiles à d'autres patients. C'est ce constat qui a guidé notre engagement dès 2021. Depuis cinq ans, nous participons à la construction d'une filière exigeante de remise en bon état d'usage des équipements médicaux, aux côtés des acteurs du secteur, avec des résultats concrets : plus de 31 000 dispositifs médicaux collectés depuis 2021, une démarche qui s'est élargie en 2025 aux attelles et aux orthèses, et un large public sensibilisé d'année en année. La loi vient aujourd'hui soutenir cette filière, en installant une norme nationale et en réservant ces opérations aux professionnels certifiés. Une étape essentielle pour encourager le recours aux dispositifs reconditionnés et qui s'inscrit pleinement dans l'Éco-santé, un mouvement que nous avons lancé pour donner à chacun les moyens d'agir plus tôt, plus vite et autrement sur sa santé. », **explique Lionel Fournier, directeur Impact et Santé Durable d'Harmonie Mutuelle.**

[1] Parmi les dispositifs médicaux collectés : des paires de lunettes, des attèles et des orthèses.
[2] Source Redeem Medical

UNE FILIÈRE EN DÉVELOPEMMENT, À LAQUELLE HARMONIE MUTUELLE CONTRIBUE DEPUIS 2021

L'arrêté du 26 février 2026 rend obligatoire le respect d'une norme française, la NF S97-414 : 2026, qui **fixe pour la première fois les exigences de sécurité et de qualité applicables à la remise en bon état d'usage des dispositifs médicaux à usage individuel**. Ces opérations doivent désormais être réalisées exclusivement par des centres ou professionnels certifiés.

Harmonie Mutuelle contribue à la structuration de la filière depuis 2021, à travers l'opération Harmonie Mutuelle Friday. Elle s'appuie sur des partenaires exigeants et certifiés : **Écouter Voir pour le reconditionnement des lunettes, et Redeem Médical,** première filière de reconditionnement de dispositifs médicaux 100% remade in France, **pour les attelles et orthèses.**

ÉCOUTER VOIR
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

A PROPOS D'ÉCOUTER VOIR

Écouter Voir – Optique et Audition Mutualiste, est le 4e acteur en France en nombre de points de vente. En tant qu'enseigne de l'économie sociale et solidaire, Écouter Voir place l'humain au cœur de ses priorités et défend, au travers de ses 1 200 points de vente, les valeurs mutualistes pour un accès aux soins pour tous. Écouter Voir emploie 5 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 641 millions d'euros en 2022. Sa raison d'être : porter un modèle d'optique et d'audition solidaire et responsable, qui contribue à la santé de tous et à l'épanouissement de chacun. ecoutervoir.fr

REDEEM
MÉDICAL

A PROPOS DE REDEEM MEDICAL

Pionnier de l'économie circulaire en santé, Redeem Médical revalorise les dispositifs médicaux inutilisés. Sa mission est de concilier les enjeux écologiques et économiques de notre système de soin en proposant des solutions de réemploi concrètes, durables et bénéfiques pour l'ensemble de la société.
redeem-medical.fr

Harmonie Mutuelle
GROUPE VYV

À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

1ere mutuelle santé et prévoyance de France, membre fondateur du Groupe VYV, et entreprise mutualiste à mission depuis 2021, Harmonie Mutuelle protège plus de 5 millions de personnes et garantit son engagement de redistribution : l'engagement 80/20 et le dividende Éco-santé. Elle propose un modèle d'accompagnement intégré, fondé sur trois piliers stratégiques – la prévention, la santé, la prévoyance – et sur la multi-protection de ses adhérents et entreprises clientes (épargne-retraite, assurance vie, etc.). Cette approche globale lui permet d'offrir une couverture complète à chaque étape de leur vie. Partenaire privilégié des entreprises et branches professionnelles, elle accompagne plus de 180 000 entreprises et entrepreneurs dans la protection et le développement de leur capital humain.

Son ancrage territorial fort, soutenu par un collectif de près de 7 200 collaborateurs et délégués, ainsi que par un réseau de près de 200 espaces Harmonie Mutuelle ouverts au public, lui permet d'agir concrètement au plus près des besoins. Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Au-delà de son rôle d'assureur, Harmonie Mutuelle se distingue par un modèle singulier alliant performance économique et impact sociétal. La mutuelle s'engage ainsi à donner à chacun les moyens d'agir plus tôt, plus vite et autrement sur sa santé à travers un mouvement collectif

et pionnier : l'Éco-santé. Premier acteur hors équipementier à faire bouger les Français, elle promeut également les bienfaits de l'activité physique sur la santé, mentale et physique, à travers plus de 500 événements sportifs organisés, chaque année, sur l'ensemble du territoire.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*
Harmoniemutuelle.fr

GROUPE VYV

À PROPOS DU GROUPE VYV

Union Mutualiste de Groupe (UMG) créée en 2017, le Groupe VYV est issu du rapprochement de plusieurs mutuelles et d'acteurs de l'économie sociale et solidaire. Il défend le droit à la santé pour tous et incarne la force du collectif.

Le Groupe VYV intervient à travers trois métiers : assurances & retraite, soins & accompagnement, logement.
Avec 10 000 élus locaux et militants, dont près de 2 600 délégués élus parmi les adhérents et 49 000 collaborateurs, les mutuelles et entités du Groupe VYV s'engagent à favoriser la co-construction, le dialogue avec leurs publics, l'accessibilité pour toutes et tous, l'ancrage local et l'éco-responsabilité.
Son réseau d'agences et d'établissements, déployé sur l'ensemble du territoire, lui permet d'être au plus près des besoins des employeurs publics et privés, de protéger 10,3 millions de personnes, en accompagner et soigner 6 millions, et en loger près de 400 000.

Son chiffre d'affaires de 11,6 milliards d'euros et son résultat net de 288 millions d'euros en 2025 confirment sa place de premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.
Parce que la santé est un droit, le Groupe VYV, groupe mutualiste de santé et de protection sociale, agit grâce à ses mutuelles et à son réseau d'établissements de soins et de logements, pour que personne ne soit laissé de côté.

SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT

GROUPE VYV
Pour une santé accessible à tous

www.groupe-vyv.fr

CONTACT PRESSE

Backbone
Jade Monsiaud – jade.monsiaud@backbone.consulting - 06 98 14 62 91

MUTUALITÉ FRANÇAISE
MEMBRE DE LA